

Image not found or type unknown



Pension alimentaire réclamée par la caf

Par **Sic**, le **30/12/2007** à **14:02**

Bonjour, aujourd'hui je suis poursuivi par les allocations familiales pour non versements de pension alimentaire à mon ex. Celle-ci me réclame 1 année de remboursements à mon ex mais également le remboursement total de l'ASF sur deux ans. Que vient faire l'ASF dans mon litige ? Il est évident que je dois régulariser la pension non perçue, même si je ne vois plus ma fille, mais dois-je rembourser cette ASF ? A savoir que mon ex vit maritalement et a eue deux enfants avec son nouveau compagnon. N'aurait-elle pas fait une fausse déclaration ? Merci de répondre à ma requête. Bonne journée